

PLAN DE VENTE ET DE BORNAGE

Lot n°3
Surface = 1468 m²
(dont 452m² en zone N)
Section I - Parcelle n°607p

0 2.5 12.5 m
ECHELLE: 1/250
NOTA: Système de coordonnées RGF93 - CC43
Le nivellement est rattaché au N.G.F.
et représente le terrain naturel avant travaux

LEGENDE:

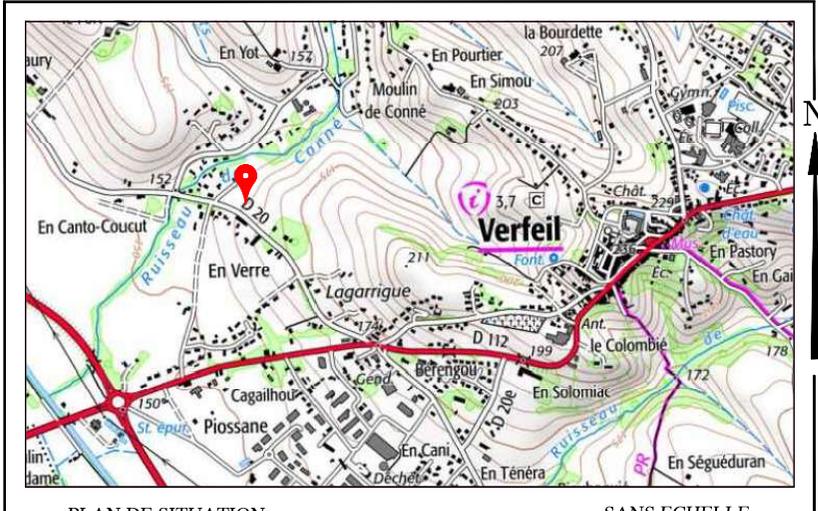
- Clôture légère
- Mur
- Mur bahut
- Bâtiment
- Fossé, Talus
- Courbe de niveau
- Arbre existant

Les limites de propriété sont matérialisées sur le terrain par des bornes, clous d'arpentage ou marques de peinture

- Limite de propriété
- BE Borne Existante
- BN Borne Nouvelle
- MP Marque Peinture
- CA Clou d'Arpentage

Règles de construction:

- Accès au lot avec aire de stationnement à réaliser par l'acquéreur en béton balayé
- Zone d'implantation des constructions
- Direction du faîtage



PLAN DE SITUATION

SANS ECHELLE



EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

ECHELLE : 1/2000

Nota: Ce plan n'a pas pour objet de relater les règles de constructions pour cela se référer au règlement du lotissement pièces PA10

<p>SCP Olivier CAZAUX Successesseur de Jean LACAZE GEOMETRE-EXPERT FONCIER Bureau principal: 14, Allées Paul Sabatier - 31000 TOULOUSE Tél: 05 34 255 790 e-mail: olivier.cazaux@cazaux-geometre.fr</p>	<p>Maître d'Ouvrage: LES PARCS AMENAGEUR 2, Boulevard d'Arcole 31000 TOULOUSE</p>
<p>Dossier: 220275</p>	<p>VENTE LOT 3</p>
<p>17/06/2024</p>	<p>DOCUMENT A3</p>

